

MAT

expert

Colette et Marc Hallée
les nouveaux propriétaires

De tout pour
la construction et la
rénovation
MATERIAUX
PORTES-FENETRES

Dépositaire
de peintures

CIL CILUX

DOMAINE KANJIK

1991 inc.

3642 rue Laval Lac-Mégantic

(819) 583-1660

L'ÉCHO

de FRONTENAC

Au service de 27 municipalités
Mégantic-Compton
Vol. 62 no 25 - 24 juin 1991 **45¢**

Intégration scolaire

DES PARENTS VEULENT GARDER LEURS ENFANTS DANS LEUR MILIEU

Voir page A-5

Les fraises



La prochaine vocation du Frère-André est incertaine

Lire page A-2

**Cette
semaine**


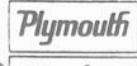



Les
Commissaires
pigent
dans leur
bas de laine

—page A-3

CINÉMA

**ROBIN
des BOIS**

Retour sur
MÉG-ANTIQUES

Venez admirer
la **PLYMOUTH**
VOYAGEUR
et la **DODGE**
CARAVAN

la plus vendue au monde



Amical Auto et Auto N. Rosa

6435 Salaberry
Lac-Mégantic

583-4545
583-3088



NORMAND ROSA



YVON ROSA

Quelle sera la nouvelle vocation du Frère-André?

Quelle sera la nouvelle vocation de l'hôpital Frère-André, maintenant que la vingtaine de bénéficiaires de soins prolongés qui l'habitaient encore le mois dernier sont maintenant hébergés dans la nouvelle section du Centre hospitalier Lac-Mégantic? La question est posée, mais demeure sans réponse.

Yves Bellefleur

Rejoint la semaine dernière, le directeur du Centre hospitalier Lac-Mégantic, établissement qui gère les actifs du Frère-André, M Raymond Lacroix, a expliqué à l'ECHO que la Corporation du C.H. Lac-Mégantic suivait la procédure normale exigée par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cas de la disposition d'un édifice excédentaire.

M Lacroix souhaite pouvoir clore le dossier de la disposition de l'édifice au cours de l'automne. Un appel d'offres pour la vente de l'édifice pourrait être lancé dès le mois d'août, mais d'expliquer le directeur du centre hospitalier, la Corporation du centre hospitalier souhaite respecter la volonté du regretté Philibert Cliche, en s'assurant que l'édifice continuera d'avoir une vocation pour des services humanitaires et communautaires.

M Philibert Cliche avait cédé l'édifice à la Congrégation des Soeurs Marianites de Ste-Croix en 1944, à la condition que la vocation de l'édifice en soit une communautaire et humanitaire.

En 1962, lors de la construction de l'hôpital St-Joseph, qui allait remplacer l'hôpital Frère-André, et devenir plus tard le Centre hospitalier Lac-Mégantic, la communauté des Soeurs Marianites de Ste-Croix convenait alors de céder l'édifice à la Corporation de

regroupement de tous les bénéficiaires se traduit également par des économies d'opération (entretien, consommation d'énergie, etc.) et rend les opérations plus fonctionnelles.

Toutes ces économies d'opérations, disait Raymond Lacroix, sont réinvesties



l'hôpital Frère-André, mais toujours conditionnellement au respect de sa vocation originale.

C'est ainsi qu'avec la construction du nouvel hôpital, le Frère-André allait devenir un centre pour soins prolongés, ce qu'il était jusqu'au 5 juin dernier, avant la desertion des derniers bénéficiaires qui ont été transférés dans la nouvelle section des soins prolongés du C.H. Lac-Mégantic.

Ce dernier transfert, bien qu'il n'ait pas entraîné de pertes d'emplois, soutient la direction, permet à l'établissement hospitalier de réaliser des économies de personnel appréciables. Le

ministère de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, est attendu pour l'inauguration de la nouvelle section destinée aux bénéficiaires de soins prolongés, celle-ci prévue pour l'automne.

INAUGURATION

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, est attendu pour l'inauguration de la nouvelle section destinée aux bénéficiaires de soins prolongés, celle-ci prévue pour l'automne.

La cérémonie d'inauguration était initialement prévue pour ces jours-ci, mais le ministre est présentement très occupé avec son projet de réforme du système de santé, une réforme qui essuie beaucoup d'opposition de la part des médecins.

Un comité s'organise pour donner une nouvelle vocation à l'édifice

Sous l'égide de la Ville de Lac-Mégantic, un comité formé de représentants de plusieurs organismes communautaires vient de voir le jour et son objectif est de redonner une vocation communautaire à l'hôpital Frère-André, qui sera prochainement délaissé par la Corporation du Centre hospitalier Lac-Mégantic, maintenant qu'est complété le transfert des derniers bénéficiaires en soins prolongés.

Le Comité provisoire pour l'avenir de l'édifice, c'est l'appellation de ce comité, est dirigé par l'agent de développement communautaire, M Michel Champagne.

Ce dernier a communiqué avec l'ECHO mercredi pour nous informer de la mise sur pied du comité

formé de représentants de la ville, du CLSC Maria-Thibault, du Comité d'aide au développement de la collectivité, de la Corporation de développement communautaire, de la Fabrique Ste-Agnes, de la Succession Philibert-Cliche, de M Paul-André Latulippe et de la Société d'histoire et du patrimoine de Lac-Mégantic.

Ledit comité souhaite transformer l'édifice en un centre communautaire multifonctionnel et pour ce faire, il vient d'entreprendre une vaste consultation auprès des organismes communautaires de Lac-Mégantic, consultation qui servira d'étude de faisabilité. Restera ensuite à négocier un prix de vente avec la Corporation du C.H. Lac-Mégantic, propriétaire des lieux.

Le comité souhaite obtenir la bonne collaboration de tous les organismes pour que cette consultation soit bénéfique pour l'avancement du projet.

Coiffure **Salo Noël**

Rachelle Longpré

pour  l'allure recherchée

3486 MILLETTE BRONZAGE U.V.A.

583-1803 Location de chaise disponible

Ce n'est pas une erreur...

25% à 90%

DE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE (sauf sur maillots de bain et accessoires)

Vente prolongée jusqu'au 29 juin

PUNCH MODE

elle et lui

M. Carrefour lac mégantic

583-1323

Un compte de taxes inchangé pour les contribuables

Une baisse de la clientèle scolaire affecte sérieusement la CSLM

Jugée satisfaisante au cours de la dernière année, la situation financière de la Commission scolaire Lac-Mégantic approche le seuil de la précarité, a-t-on pu apprendre mardi à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 1991-92, prévisions qui ont été entérinées par le conseil des commissaires d'écoles.

Yves Bellefleur

Disons tout de suite que le contribuable n'aura pas à subir une hausse de son fardeau fiscal, le taux de la taxe scolaire demeurant au beau fixe à 0,35c du 100\$ d'évaluation, ce qui constitue le maximum permis par la loi.

L'an dernier, le transfert de nouvelles responsabilités aux commissions scolaires en matière d'entretien et de réparations avait obligé la CSLM à hausser de presque 100% son taux de

taxation, le poussant à la limite permise.

Le propriétaire d'une résidence de 60 000\$ qui n'a pas fait apporter d'améliorations à son édifice devra déboursier un montant de 210\$.

MANQUE À GAGNER

Le budget qu'ont adopté les commissaires d'écoles, mardi, fait état de dépenses et revenus totalisant 18,53 millions \$, soit une hausse réelle de 0,9% sur les prévisions budgétaires 1990-

91.

En entrevue, le directeur des ressources financières et matérielles à la CSLM, M. Denis Turcotte, a indiqué que son service a dû effectuer d'importantes compressions à tous les postes budgétaires, afin de présenter un budget équilibré, comme le lui oblige la loi.

Malgré cela, devant un manque à gagner, le grand argentier de la commission scolaire a été forcé d'aller chercher un montant de

237 246\$ dans les surplus accumulés. Du jamais vu à la CSLM.

D'expliquer le directeur des ressources financières: "C'est la première fois que nous sommes dans l'obligation de puiser un montant aussi important à même nos surplus accumulés et si nos prévisions s'avèrent justes, notre surplus sera pratiquement à sec puisqu'il nous restera seulement 67 000\$."

La Commission scolaire

se retrouve donc dans une situation plutôt inconfortable, si bien qu'advenant un imprévu majeur, elle pourrait être à court d'argent. Le directeur des ressources financières ne cache pas que la situation pourrait, dès l'an prochain, entraîner d'importantes compressions qui auraient des conséquences sur les services aux élèves.

D'ailleurs, s'il avait été impossible d'approprier des argents au surplus, la CSLM aurait été dans l'obligation de sabrer drastiquement dans les services aux élèves. Est-ce partie remise?

BAISSE DE LA CLIENTÈLE

Si elle s'est vue forcée de piger dans ses réserves, c'est principalement en raison d'une importante baisse de la clientèle scolaire, signalée pour le mois de septembre prochain.

Depuis l'intégration du primaire et du secondaire en 1986, c'est la première fois que la CSLM doit conjuguer avec une décroissance de la clientèle, avec toutes les répercussions financières qu'elle entraîne. Cette baisse se chiffre à 59 élèves pour la prochaine rentrée. La CSLM se trouve donc à perdre pour environ 300 000\$ en financement provenant du ministère de l'Éducation. Il est donc souhaitable que la situation se redresse au cours des prochaines années.

POINTS SAILLANTS

Pour pallier aux com-

pressions budgétaires imposées par le M.E.Q. et une baisse du financement provoqué par la diminution de sa clientèle, la Commission scolaire n'a eu d'autres choix que d'effectuer d'importantes compressions qui se sont traduites notamment par l'abolition de postes. C'est ainsi qu'avec la fermeture de l'école de Piopolis, un poste de concierge et un second de secrétaire sont abolis.

Au Centre administratif de la CSLM, un poste d'ouvrier d'entretien a subi le même sort, alors qu'un poste de directeur-adjoint a été retranché à la Polyvalente Montignac.

Ajoutons à cela une réduction des services du programme Passe-Partout, offert aux jeunes d'âge préscolaire. Avec toutes ces compressions, la CSLM réalise ainsi des économies supérieures à 100 000\$.

FONDS D'IMMOBILISATIONS

Au chapitre du fonds d'immobilisations, celui-ci s'élève à 379 140\$. Les principaux travaux devant être effectués au cours de la prochaine année financière sont: 1) l'aménagement d'un laboratoire de sciences à la Polyvalente Montignac, 2) la réfection de la toiture de l'école Sacré-Coeur (environ 60 000\$), et 3) travaux de branchement au réseau aqueduc et égouts pour l'école St-Vital de Lambton (environ 40 000\$).

Enfin, la CSLM est toujours en attente d'une réponse du ministère de l'Éducation, relativement au projet d'agrandissement et de rénovation de l'école Ste-Cécile. Ce projet qui nécessitera des déboursés de l'ordre de 550 000\$ est jugé prioritaire par la Commission scolaire, mais doit préalablement être accepté par le M.E.Q. qui financera la majeure partie des travaux.

Dans le budget adopté mardi soir, on remarque que la majeure partie des dépenses d'opération de la CSLM est affectée au poste budgétaire "activités éducatives des jeunes", soit 12,2 millions \$. À lui seul, le traitement des enseignants gruge 9,2 millions \$.

Le poste budgétaire "Allocation des équipements" accapare lui aussi une place importante, avec ses 1,27 M \$ de déboursés. À la Commission scolaire, on est cependant très fier d'indiquer que de toutes les commissions scolaires estriennes, celle de Lac-Mégantic présente le meilleur rendement au niveau de la consommation énergétique, ce qui se traduit par des économies importantes à ce poste budgétaire.

La mise en place d'un programme bi-énergie, ajouté à un programme d'abaissement de la température en dehors des heures de classe, explique ce bon rendement.

C'est possiblement ce soir que les commissaires de la Commission scolaire Lac-Mégantic décideront de l'avenir des classes de niveau secondaire de l'école St-Vital de Lambton, les seules sur le territoire à être offertes en dehors de la Polyvalente Montignac.

Les commissaires ont abordé le sujet, mardi lors des discussions relatives à l'adoption du prochain budget d'opération de la CSLM.

Il semble que le nombre minimum de 33 élèves nécessaire pour le maintien des secondaires un et deux à l'école de Lambton ne sera pas atteint lors de la rentrée scolaire, en septembre.

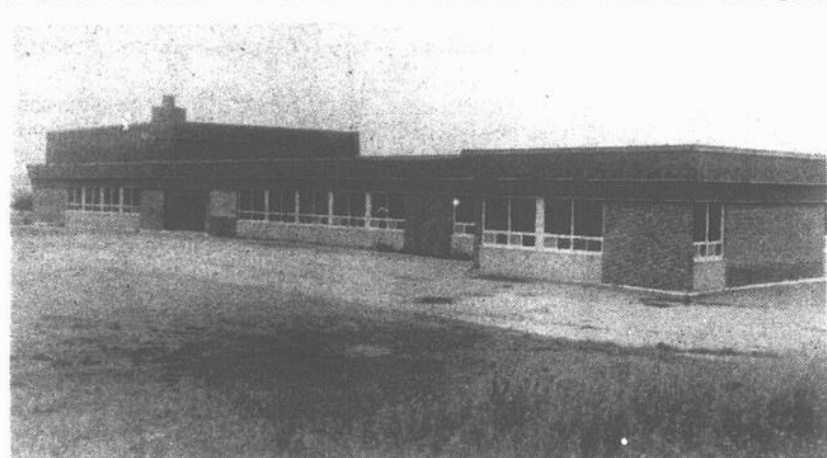
On se souviendra qu'en 1989 devant une baisse

considérable de la clientèle de niveau secondaire, à Lambton les commissaires avaient envisagé d'abolir les classes secondaires, toutefois la mobilisation des parents de l'endroit avait fait toute la différence puisqu'un nouveau ratio maître-élève avait alors été accepté.

Ce ratio assurait pour quelques années encore le maintien du secondaire à Lambton. Mais, dès septembre prochain, le nombre minimum de 33 élèves n'est plus assuré, ce qui remet en question ce droit acquis pour les parents de Lambton.

Il semble que des parents aient décidé d'envoyer leur enfant à l'école privée ce qui aurait pour effet de déjouer les plans des parents qui militaient pour le maintien du secondaire à

Fermeture du secondaire à Lambton



Y aura-t-il des classes secondaires à l'école St-Vital de Lambton, l'an prochain?

Lambton.

L'incertitude concernant le maintien ou non des classes secondaires aurait incité ces parents à choisir en fonction de l'école pri-

ivée.

Le rapport des commissaires sera connu aujourd'hui lors d'une autre séance régulière du conseil des commissaires.

Quelques trucs pour des fraises meilleures!

Pour profiter pleinement de la fraîcheur et la qualité de la fraise, il est conseillé d'utiliser, lors de la cueillette, des contenants propres et peu profonds, afin d'éviter d'écraser les fraises. Il est également recommandé de ne pas équeuter les fraises sur place, car les fraises équeutées se détériorent plus rapidement lors du transport et risquent de perdre de leur saveur lorsque vous les laverez.

Si vous désirez consommer les fraises dans les deux jours suivant la cueillette, réfrigérez-les dans une casserole à fond plat, recouvertes lâchement de papier ciré et lavez les fruits juste avant de les consommer.

La fraise se congèle facilement et peut se conserver ainsi un an sans problème. Il s'agit de laver la fraise au besoin, égoutter, équeuter et déposer en une seule rangée dans des tôles à biscuits et les placer au congélateur. Lorsque congelée, on la place soit dans des sacs de plastique ou dans des contenants hermétiques. Notons que l'on peut la congeler avec ou sans sucre.

Pour vos confitures, pesez vos fraises et ajoutez-y égale quantité de sucre. Laissez reposer pour que le sucre fonde partiellement. Cuisez lentement jusqu'à 104 degrés C; écumez; retirez du feu; mettez dans des pots stérilisés et fermés.

Toutes les raisons sont bonnes pour manger des fraises, elles sont une bonne source de vitamines B et C, ainsi que de fer et leur prix se compare avantageusement à d'autres produits tels la boisson gazeuse, le chocolat, les croustilles...

Déjà le temps des fraises!



Les conditions climatiques du printemps ont été très favorables à la production de fraises en région. Ainsi peut-on s'attendre à une bonne récolte et à des fraises de haute qualité. Dès ces jours-ci, chez nos producteurs tels Carmen et Gaétan Roy, de Nantes, Michel Talbot de Ste-Cécile et la Ferme J.C. Couture de Stratford. La température de mai a été de 2 degrés Celsius plus haute que la normale, ce qui explique une récolte plus hâtive cet été. Et pour ceux qui s'inquiètent de l'impact de la T.P.S. et de la T.V.Q., réjouissez-vous: la vente de fraises est EXEMPTÉE DE TAXES. Quelques jours encore à patienter, puis... à vos paniers!

La Page 4

LE BILLET DE LA SEMAINE

par Rémi Tremblay



Où va Baie-des-Sables?

Le complexe récréo-touristique de Baie-des-Sables ne deviendra pas une infrastructure rentable pour la Ville de Lac-Mégantic tant et aussi longtemps que le plan global d'aménagement du site ne sera pas entièrement complété dans ses différents volets, en particulier celui de l'hébergement. C'est d'ailleurs ce que reconnaît lui-même le maire Lessard, nullement découragé par les résultats financiers de la Commission des Sports et Loisirs qui continue d'afficher des excédents de dépenses sur les revenus, d'un exercice à l'autre.

Baie-des-Sables, dont l'actif a dépassé les 2,5\$ millions au 31 décembre dernier, ne fait pas encore ses frais, mais sa valeur suit une courbe positive, au fur et à mesure des investissements gouvernementaux et municipaux. Un véritable petit joyau pour une administration municipale qui cherche à développer son produit touristique avec le minimum d'efforts financiers de ses contribuables.

La Commission des Sports et Loisirs de Lac-Mégantic est une entité administrative dont les membres sont appelés à être changés au gré des balayages politiques à l'Hôtel de Ville. De sorte que cette commission se contente généralement d'exécuter les volontés du conseil municipal ou du maire en place. Rien de répréhensible en soi, mais cette drôle de hiérarchie a la fâcheuse conséquence que la population de la Ville de Lac-Mégantic n'est pas informée des orientations qui sont envisagées à la Commission des Sports et Loisirs pour l'avenir à court, moyen et long termes de ce site municipal.

Qu'on ne vienne pas nous dire que la Commission est un organisme privé et que sa façon d'administrer ne regarde pas les journalistes, comme on s'est fait servir la réponse dans le dossier Malamut. Après tant d'années d'exploitation de la plage, du camping et de la base plein-air, il serait bienvenu que la Commission et la Ville de Lac-Mégantic précisent la nature du plan d'aménagement global de Baie-des-Sables et nous situent le projet à l'heure actuelle.

On ne cesse de dire que Baie-des-Sables est le moteur de notre industrie touristique locale et que c'est le seul aménagement récréo-touristique digne de ce nom tout autour du lac. Pourtant, les efforts déployés pour attirer notre population comme celle de l'extérieur ne sont pas très évidents. Baie-des-Sables souffre actuellement d'une carence au niveau du marketing. On ne "vend" pas le produit, on le cache. Peut-on vraiment se surprendre, par exemple, que l'exploitation du petit dépanneur à l'entrée du camping soit déficitaire? Ou que les concessions accordées au bar et au restaurant n'apportent pas de meilleur rendement?

Pour mieux commercialiser Baie-des-Sables, ça ne prend pas nécessairement un Raymond Malenfant, mais le temps est peut-être venu de voir à la participation accrue de l'entreprise privée sur le site. Des contrats de gérance profitables pour la Ville, des concessions également profitables pour la Ville. Gérer Baie-des-Sables comme une entreprise privée ou la vendre carrément à l'entreprise privée qui saura exploiter la rentabilité de ce produit touristique.

RÉMI TREMBLAY

— LETTRES OUVERTES — COMMENTAIRES — OPINIONS —

Une audition bidon?

St-Romain, le 14 juin 1991

À l'Écho de Frontenac

Monsieur le directeur,

Merci à votre journal d'avoir couvert, à tout le moins en partie, l'audience de la Régie des télécommunications à Lambton, le 6 juin. Votre journal ne peut rendre compte de tout. Car aller au fond des choses en journalisme est difficile. L'espace dans le journal, la nécessité de simplifier, etc. font parfois qu'on ne montre que la superficie d'une question.

Demander une hausse de tarifs est une chose; la justifier en est une autre. Dans nos mémoires présentés devant la Régie, nous avons creusé un peu la question pour découvrir que:

1- La hausse de tarifs avait été suggérée à la Compagnie de téléphone Lambton par la Régie elle-même (voir lettre du 21 janvier 1991); votre journaliste a vu cette lettre dont je vous envoie photocopie. Cela a mis les gens qui ont assisté à l'audience en "beau maudit". Quoi? Était-ce une audition bidon? Nous avons exprimé notre frustration devant la Régie et notre colère d'avoir été traités comme "les dindons de la farce". De cela, nous n'en trouvons pas trace dans l'Écho.

2- Nous avons fait ressortir que les ressources financières internes de la compagnie permettaient l'amélioration technologique souhaitée (dont l'achat du commutateur numérique) en échelonnant sur plus de cinq ans le coût de ces investissements.

Bien plus, une prévision financière récente élaborée par la firme comptable "Groupe Mallette", prévision que nous avons reçue séance tenante, sans pouvoir l'étudier avant, montrait que le taux de rendement de la compagnie, avec la hausse demandée, se situerait à 15,61% la première année, et 14,16% la deuxième année. Or, le 9 mars 1990, la Régie avait émis une ordonnance à la compagnie, limitant son taux de rendement à 13,5% et lui avait ordonné de mettre de côté ou de geler plus de 26 000\$ de surplus accumulé en deux ans (89-90); la Régie déciderait plus tard de l'utilisation de cette somme. Cela aussi aurait été important à souligner!

3- Dans mon mémoire, j'ai exposé en long pourquoi la Régie, à l'encontre de son mandat (allouer "des tarifs justes et raisonnables"), incitait les petites compagnies à rejoindre le tarif de Bell Canada. Pourquoi? - Parce que les mêmes gouvernements (fédéral et provincial) qui préchent la réduction et le contrôle de l'inflation, l'encouragent par en-dessous et en profitent comme des salauds par le biais de la taxation.

4- Nous avons exposé à la Régie les raisons pour lesquelles il était gênant pour elle que les tarifs ne soient pas égaux partout au Québec... Parce que si une petite compagnie comme la Compagnie de téléphone Lambton fait des profits substantiels avec 4,20\$ de tarif de base, cela démontre que les grandes entreprises "volent le monde" avec des tarifs de base de 10\$ et 12\$ par mois. La preuve en est que Bell Canada, il y a deux ans, a dû rembourser 217 millions \$ à ses abonnés!

Nous pourrions continuer longtemps sur le sujet... Quelques considérations pour terminer.

Revenus en région depuis quelques années, nous sentons que le milieu n'est pas à l'aise. Les gens ordinaires sont laissés dans l'ignorance de ce qui les concerne et ils se sentent impuissants.

Les institutions, conseils municipaux, organismes et autres, en un mot "ceux qui mènent" en laissent savoir le moins possible. Chacun protège son siège. Pourtant, votre journal a souligné à plusieurs reprises le manque de solidarité du milieu (ex.: achats par millions à l'extérieur, décisions qui échappent au milieu, tant au scolaire qu'en d'autres domaines). Nous pensons, et vous le comprendrez, que ce n'est pas en glissant les questions litigieuses

sous le tapis que la cohésion du milieu se renforcera.

Prendre position personnellement, et publiquement s'il le faut, contre une décision qui fait mal au milieu et qui ne se justifie pas, est plus important que les petites amitiés d'affaires qu'on peut avoir et qui souvent ne durent que le temps de leur intérêt.

Nous pensons aussi que servir les intérêts des petites gens pour un journal est primordial. Ce sont eux qui vous lisent. Même si nécessité (la publicité) oblige, force est de constater que "pas de lecteurs, pas de journal"! Un journal, surtout un hebdo régional, marche sur la corde raide; mais aller un peu plus au fond des choses ne peut lui nuire, ni nuire à ses annonceurs.

Vos lecteurs de Mégantic, comme ceux de Lambton, St-Romain ou d'ailleurs, aimeraient peut-être en savoir davantage sur les régies, ces organismes administratifs mandatés pour mettre à la raison ceux qui exploitent des monopoles: ils aimeraient peut-être savoir aussi si ces régies s'acquittent bien de leur tâche ou s'ils n'existent que pour la forme.

Merci malgré tout.

Cécilien Pelchat

Robert Bélanger

Intervenants devant la Régie dans le dossier de la Compagnie de Téléphone Lambton inc.

P.S. Pour les abonnés (dont 14% sont des personnes âgées), l'augmentation demandée par la compagnie représente un déboursé additionnel de plus de 45\$ par année.

Des civilisés qui ne méritent pas ce nom!

Civisme; je n'en demandais pas tant! Un tout petit peu de respect! Voilà à quoi je m'attendais. Dans toute société dite civilisée n'est-ce pas là un minimum requis? Et pourtant, ce que j'ai vu et ce que j'ai entendu dépasse l'entendement!

Certains de nos concitoyens sont pires que des bêtes sauvages! Pour capturer de la truite sur le pont Agnès depuis quelques semaines, tout a été utilisé: puises, grappins et moulée. Certains ont même poussé l'audace jusqu'à soulever le filet qu'a installé l'Association Chasse et Pêche pour empêcher les poissons de prendre le chemin de la rivière Chaudière! Pour le reste, cela ne s'écrit même pas! Les agents de conservation de la faune ont d'ailleurs émis plusieurs billets d'infractions. Mais rien n'y fait. Aucun respect pour NAMESOKANJIK! Aucun respect pour les bénévoles qui ont travaillé très fort pour ensemencher le lac. Aucun respect pour les nombreux commanditaires qui ont payé ces truites. Aucun respect pour ses semblables. Aucun respect de la loi!

J'ai l'impression de revenir à la case de départ lorsque le projet d'ensemencer le lac n'était encore qu'un rêve. À un point tel, que j'ai cru bon faire paraître un de mes premiers articles (Écho 28 mars 1989) à titre de chroniqueur dans ce journal. Voici cet article:

"LA PÊCHE ET LA CHASSE, POURQUOI?"

Il y a environ 2 millions d'années, nos ancêtres ont appris à utiliser un bâton pour se défendre contre les animaux sauvages, contre d'autres hommes, mais aussi pour se nourrir.

C'est de là que nous vient cette grande dextérité à manipuler des bâtons. C'est aussi cet apprentissage datant de plusieurs millénaires qui nous permet aujourd'hui d'être si habile dans nos sports tels que le golf, hockey, tennis, baseball, etc.

Il en est de même pour la pêche et la chasse. Nous n'avons plus besoin de chasser et de pêcher pour survivre.

Et c'est cette raison qui fait que la pêche et la chasse sont devenus des sports.

Agissons en hommes civilisés: pêchons pour nous divertir et nous détendre, et non pour nous nourrir. Après tout, ni le golfeur, ni le joueur de tennis ne mange sa balle!

Marcel Morin

<p>Hebdomadaire régional fondé en 1929 en vente le lundi matin 5040, boul. des Vétérans Lac-Mégantic G6B 2G5 Tél.: (819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124 Courrier de 2e classe Enregistrement No 1148</p>	<p>ABONNEMENT Canada 1 an: 22\$ 2 ans: 38\$ Taxes en sus. États-Unis 1 an: 55\$</p>	<p>Président: Mme L.-Philippe Poulin Directeur-général Gaétan Poulin Directeur de publication Rémi Tremblay Directeur des ventes Michel Pilote Journaliste Yves Bellefleur Montage/publicité Danielle Poulin Lorraine Poulin Maryse Vallerand</p>	<p>Secrétariat-Administration Suzanne Poulin Lise Paradis Lucie Durand Photocomposition/Montage Multi-Concept Ronald Martel inc. Sherbrooke Impression Communications des Cantons inc. Sherbrooke</p>

* Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur.

Des parents veulent garder leurs enfants dans leur milieu

C'est dans le but de discuter et d'échanger sur l'importance de garder dans leur milieu des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage que des parents ont convoqué des commissaires d'école, mercredi, à une rencontre d'information et de sensibilisation.

Yves Bellefleur

Cette rencontre de demain découle d'une première tenue mardi dernier quand une douzaine de parents d'enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ont rendu visite aux commissaires d'école réunis lors d'une séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 1991-92.

Cette sortie en règle des parents avait pour but de signifier aux commissaires qu'ils étaient en complet désaccord avec leur décision de regrouper, dès la prochaine rentrée scolaire, des enfants handicapés dans des classes spéciales à l'école Sacré-Coeur.

Cette nouvelle mesure, justifiée selon les commissaires d'école par des compressions financières qui affectent tous les postes budgétaires de la CSLM, aurait pour conséquence directe d'obliger des pa-

rents de Woburn et Lac-Drolet, notamment, à envoyer leurs enfants à l'école de Lac-Mégantic, ce qui est très mal reçu par les parents.

Ceux-ci réclament que leurs enfants reçoivent leur enseignement scolaire dans leur milieu pour ne pas les "déraciner", ainsi qu'à l'intérieur de classes régulières pour ne pas les marginaliser.

Un parent présent à la réunion des commissaires disait ceci: "Mon enfant a plus avantage à copier le comportement d'enfants qui fonctionnent bien (dans les classes régulières) que de copier des enfants qui comme lui ont de la difficulté à bien fonctionner".

Elle ajoutait: "Pour mon enfant, le cadre normal pour son développement, c'est l'école de son quartier, de son village. Ne me demandez pas de le retirer de son école et de sa classe régulière pour l'envoyer dans une classe spéciale et un milieu qu'il ne connaît pas, je ne le ferai pas. Mon enfant mérite mieux que cela."

Ce parent de Woburn a clairement indiqué qu'il n'acceptera pas que son enfant prenne le chemin de l'école Sacré-Coeur à Lac-Mégantic.

"Nous ne pouvons pas

résoudre vos problèmes administratifs ou organisationnels", disait Suzanne Beauchesne du Club Les Soupapes de la Bonne Humeur. La responsable de cet organisme de défense et de promotion des droits des personnes handicapées estime cependant "qu'on a l'argent de nos

priorités et qu'avant de parler des avantages ou des difficultés financières, il faut parler en terme de dignité de la personne".

Mme Beauchesne n'a pas manqué de rappeler aux commissaires mardi, que la CSLM s'est déjà donné une politique sur l'intégration, avec des prin-

cipes bien clairs.

"Nous comprenons mal le changement d'orientation que vous proposez lorsque des principes aussi clairs ont été adoptés. Lorsqu'on a des principes clairs, on ne recule pas pour des considérations financières."

A cette argumentation, la présidente du conseil des commissaires, Jeanne Bédard, a indiqué que de gros efforts ont été faits pour rejoindre ces principes, mais que dans le contexte actuel des compressions budgétaires, il est impossible de faire mieux. "D'ailleurs, d'expliquer Mme Bédard, de tous les postes budgétaires, celui de l'a-

daptation scolaire est le seul à connaître une hausse de ses budgets, les autres ayant été compressés au maximum".

Visiblement de bonne volonté, quelques autres commissaires ont expliqué aux parents présents qu'il était impossible de faire mieux, et que, bien sûr, les demandes des parents étaient très légitimes, mais que pour répondre à celles-ci, la CSLM aurait eu à investir un montant de l'ordre de 114 000\$, alors qu'elle est en mesure d'en investir seulement 88 000\$.

Assurer un service individuel d'accompagnement pour un seul élève de Lac-

Drolet ou de Woburn, de répéter les commissaires, n'est pas possible dans le contexte financier actuel.

À l'issue de quelques échanges parfois chargés d'émotions, il a été convenu par les deux parties qu'il y ait une autre rencontre pour échanger, mais cette fois-ci, dans un contexte moins "officiel" qu'une séance du conseil des commissaires.

Cette rencontre est prévue pour demain mercredi. Les parents se sont dits prêts à faire leur bout de chemin pour trouver une partie du financement manquant, à la condition toutefois que la Commission scolaire en fasse autant.

"Pas de commentaires"

Conscient de l'importance des accusations portées contre lui, le maire de Lac-Mégantic, Jean Lessard, s'est refusé à tous commentaires, lundi soir, à l'issue de la séance régulière du Conseil de ville, après avoir lui-même pris l'initiative de faire une courte déclaration en rapport avec la cause qui l'amènera devant les tribunaux le 5 juillet prochain.

Le maire devra faire face à la justice pour avoir présumément incité les services municipaux à omettre de diffuser l'information à l'effet que l'eau distribuée par la municipalité était impropre à la consommation, le ou vers le 17 août 1990.

La Ville de Lac-Mégantic fait elle aussi l'objet d'une poursuite pour être allée à l'encontre de certaines dispositions du Règlement sur l'eau potable en se dérobant de son obligation d'aviser la population, le ministère de l'Environnement et le Département de santé communautaire que l'eau était impropre à la consom-

mation.

Dans sa courte déclaration, le maire Lessard a indiqué que la Ville avait retenu les services de la firme d'avocats Monty Coulombe. "Pour ma part, a-t-il dit, je retiendrai moi aussi les services d'un avocat pour assurer ma défense."

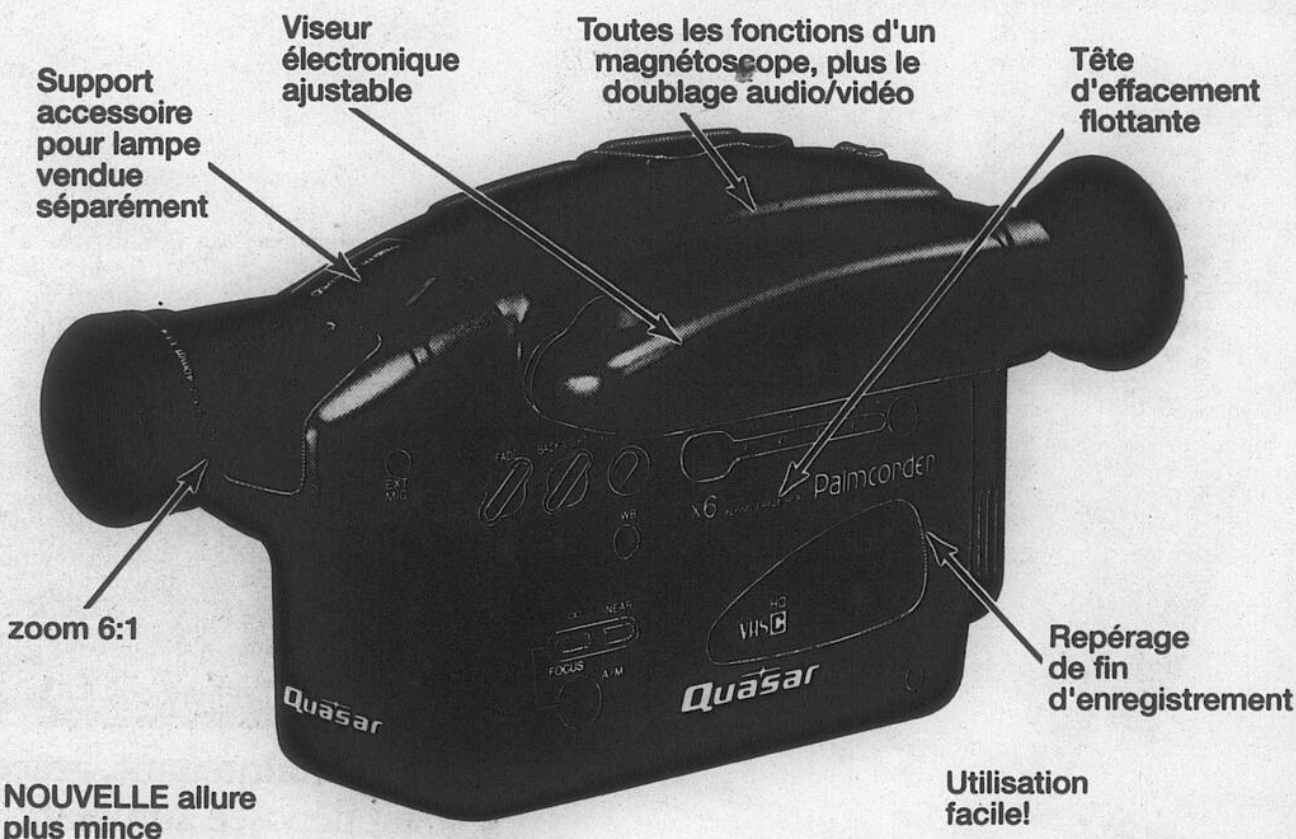
Et le maire d'ajouter: "Je n'ai pas à commenter une cause qui est devant les Tribunaux, cependant je peux dire que j'ai grandement confiance que mon innocence sera confirmée à l'issue des procédures".

Il devait admettre: "Je crois qu'il est maintenant de mon devoir et celui de la Ville de rassurer les contribuables de Lac-Mégantic sur la qualité de l'eau potable".

Sur ce, le greffier et directeur général par intérim, Jean Perreault, a procédé à une explication de la façon dont sont effectués les prélèvements d'échantillons pour l'analyse de la qualité de l'eau, pour ensuite rendre public les résultats des tests pour les 10 derniers mois.

NOUVEAU!

Palmcorder^{MC} VHS



NOUVELLE allure plus mince

PLUS RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE L'ÉQUILIBRE DU BLANC, DU DIAPHRAGME, DU PISTAGE ET FONCTION DE LECTURE AUTOMATIQUE!

VM-510K

À voir dès aujourd'hui!

999⁹⁵*

Quasar

Achetez auprès d'un détaillant Quasar agréé

Protégez vos droits et vos intérêts.



5299 RUE FRONTENAC LAC-MÉGANTIC 583-0405

PLAN MISE

DE COTE

FINANCEMENT SUR PLACE



Tour de ville



Des employés du Service des travaux publics de Lac-Mégantic procédaient vendredi à l'entretien des bordures du prolongement du boul. des Vétérans en coupant l'herbe qui pousse rapidement ces jours-ci avec les bonnes conditions climatiques.

Collaboration des parents

Ste-Cécile, le 14 juin 1991

Dans le cadre des activités entourant le développement du projet éducatif de l'école de Ste-Cécile, se déroulait le 13 juin dernier une rencontre de reconnaissance pour les parents.

Cette activité visait à souligner de façon particulière la participation et la collaboration des parents à la vie de l'école de Ste-Cécile.

Un total de 22 parents ont répondu à l'invitation de l'école en plus de compter sur la présence de plusieurs membres du personnel de l'école, de même que M. Jacques Blanchet, personne-ressource de la Commission scolaire de Lac-Mégantic.

Même les élèves, par le biais du conseil de classe de 5e et 6e années, ont remercié à leur façon la collaboration des parents à la vie de leur école.

Merci aux parents! Vous faites du beau travail à l'école de Ste-Cécile.

Diane Gilbert,
Directrice, école de Ste-Cécile

DECORATION INTERIEURE



JEAN-CLAUDE LEFAIVRE

toujours là!

PRENEZ RENDEZ-VOUS par téléphone à FRAIS VIRÉS (819) 823-4100



DÉCOR NW LTÉE
5087 Boulevard Bourque
ROCK FOREST
Face au réservoir d'eau

«Une fois, j'ai égaré mon chèque de pension du gouvernement. Vous pouvez imaginer à quel point ça m'a énervée.»



«Maintenant, grâce au dépôt direct, ma pension est déposée automatiquement dans mon compte chaque mois.»

C'est à la fois pratique, sécuritaire et fiable. Le nouveau dépôt direct est conçu pour tous les prestataires de pensions ou d'allocations de Santé et Bien-être social Canada et d'Anciens combattants Canada.

Le dépôt direct, c'est plein de bon sens. Grâce au dépôt direct, votre paiement sera déposé automatiquement dans votre compte. Ainsi, on évite les problèmes occasionnés par les retards, la perte ou le vol d'un chèque.

À vous de choisir. Le dépôt direct, c'est volontaire. Pour tout renseignement ou pour obtenir des formulaires

d'adhésion au dépôt direct, veuillez vous adresser à la plupart des institutions financières, à un bureau d'Anciens combattants Canada ou à un bureau de pension de Santé et Bien-être social Canada le plus proche de chez vous. N'hésitez pas à vous renseigner. Puis, inscrivez-vous au dépôt direct et profitez de ses avantages.

dépôt direct Profitez-en!

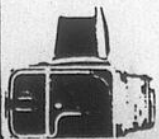
OFFRE INCROYABLE

1.44

ENSEMBLE 9 PHOTOS
(1) PHOTO 8" X 10" (8) PHOTOS "MINI"

Au magasin Peoples de Lac-Mégantic les 27, 28, 29 juin 91

Judi: 10h. à 20h.
Vendredi: 10h. à 20h.
Samedi: 10h. à 1 h.



UNE OFFRE SPÉCIALE PAR FAMILLE. NOUS CHOISISSONS LES POSES DES COPIES ADDITIONNELLES PEUVENT ÊTRE OBTENUES À DES PRIX TRÈS COMPÉTITIFS BIENVENUE AUX FAMILLES
TOUTE PERSONNE MINEURE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES PARENTS

"Il faut préserver tout le tracé", disent les maires

Alors que le Canadien Pacifique vient d'entreprendre le démantèlement de plusieurs sections de la ligne Québec-Lac-Mégantic du Québec-Central et que certaines municipalités comme St-Éphrem en Beauce n'ont pas l'intention de conserver les emprises, les maires de la M.R.C. du Granit ont convenu d'intervenir auprès des M.R.C. de Beauce-Sartigan et Robert-Cliche pour sensibiliser les maires de ces deux territoires à l'impor-

tance de conserver toutes les emprises du tracé pour une éventuelle utilisation à des fins publiques.

Yves Bellefleur

Le schéma d'aménagement de la M.R.C. du Granit prévoit déjà une vocation récréo-touristique pour ce tracé qui emprunte le territoire de quatre municipalités de la M.R.C. du Granit, soit Lac-Mégantic, Ste-Cécile, St-Sébastien et Courcelles.

En région, on pense que ce tracé ferroviaire acheté

par le Canadien Pacifique et abandonné depuis quelques années déjà, pourrait très bien servir à des fins récréo-touristiques, tels un sentier pour cyclistes en été et un parcours de ski de fond l'hiver.

Mais pour que le projet ait un véritable attrait, jugent les maires, il faudrait que tout le tracé Québec-Lac-Mégantic reçoive la même vocation, mais pour ce faire, reconnaissent les élus, il faudra beaucoup de concertation entre les M.R.C. ainsi que les municipalités.

LE COÛT À PAYER

Pour l'instant, il est difficile de connaître l'attitude qu'aura le Canadien Pacifique lorsque viendra le temps de négocier un prix de vente avec les municipalités qui seront les premiers acheteurs.

Il semble que le Canadien Pacifique ne soit pas intéressé à vendre "à la pièce" ici et là, aux producteurs agricoles ou forestiers qui en feraient la demande. Il est également déjà reconnu que le C.P. ne jouera pas au Père Noël lorsque viendra le moment de céder les emprises.

Mais pour l'instant, argumentent les maires, la question du coût demeure secondaire puisqu'il faut avant tout convaincre toutes les municipalités où passe le tracé que les emprises doivent demeurer pour une utilisation publique future.

UN DOSSIER

L'utilisation à des fins récréo-touristiques de l'ancien tracé du Québec-Central gagne du terrain en région. Le Comité de développement touristique vient de mandater son agent de

développement touristique, M. Jacques Paradis, de voir à faire avancer le dossier.

M. Paradis entretient présentement des discussions avec un représentant du

Canadien Pacifique sur la nécessité de conserver certaines infrastructures de ponts comme le magnifique "tracel" situé dans le secteur du 10e rang.

"Il faut s'assurer dès maintenant que ces infrastructures ne seront pas démantelées en vue d'une utilisation future", de conclure Jacques Paradis.

Une coupure qui se fait sentir

Une coupure dans le personnel, plus souvent qu'autrement, se fait sentir. Dans le dernier budget municipal, en décembre dernier, l'administration municipale annonçait qu'elle avait pris la décision de couper dans la masse salariale affectée au Centre Mgr Bonin. Les préposés à la glace et une secrétaire ont alors écopé.

La secrétaire-receptionniste, pour ne nommer que celle-là, s'est retrouvée au chômage le 15 avril dernier et ce, jusqu'à la mi-août. Les administrateurs ont justifié ce geste par la nécessité de réduire les dépenses municipales et comme le Service des loisirs est moins fréquenté durant la saison estivale, c'est ce dernier qui a été

touché.

Or, depuis que la secrétaire-receptionniste n'est plus là pour répondre aux appels, il se trouve que les gens qui désirent obtenir différentes informations concernant le Service des loisirs ont désormais beaucoup de difficulté à rejoindre un responsable. Depuis une intervention en ce sens lundi, au conseil municipal, un répondeur téléphonique a été mis en usage pour référer les personnes ou prendre les messages. Pour des renseignements concernant l'OTJ, on nous demande de signaler le 583-3761, et pour les autres cas, il faut laisser son message à moins qu'il ne s'agisse d'une urgence alors qu'on peut communiquer avec les bureaux administratifs de l'Hôtel de

Ville, au 583-2441.

UNE SUGGESTION

Le maire Jean Lessard a promis de porter une attention particulière à une suggestion provenant d'une représentante de la Ligue des Propriétaires. Mme Jeannine Lachapelle, qui faisait valoir que la Ville aurait tout avantage à tenir des activités intérieures au Centre Mgr Bonin durant la présente saison estivale.

Plusieurs gens de Lac-Mégantic et des vacanciers apprécieraient sûrement de pouvoir compter sur des activités intérieures en temps de pluie, d'expliquer Mme Lachapelle.

La Ligue des Propriétaires juge que les infrastructures du Centre Mgr Bonin sont très sous-utilisées et qu'avec un peu de bonne volonté, on pourrait accroître son taux d'utilisation durant la saison estivale, tout en rendant service à nos visiteurs et concitoyens.



OFFREZ-VOUS LE CONFORT PLUS

PERFORMANCES
FIABILITÉ
TRANQUILLITÉ
D'ESPRIT



Installez un climatiseur individuel Electrohome et vous bénéficierez d'un confort total sûr, de plusieurs manières.

Confort grâce à de l'air frais et déshydraté, jour et nuit.

Performances qui ont fait d'Electrohome le climatiseur individuel préféré au Canada depuis plus de 25 ans.

Fiabilité grâce à une conception et une fabrication de qualité.

Tranquillité d'esprit grâce au programme d'entretien prolongé de 5 ans Electrohome.

ELECTROHOME
par Keefrite

DES APPAREILS DE REFRIGÉRISSMENT AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE 25 ANS

TÉLÉPHONEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR COUVRIR VOS BESOINS DE REFRIGÉRISSMENT

583-2404

Meubles

SHIER LÉE

Entrez, arrivez, diminuez sur un vaste stationnement asphalté

5200 Frontenac
Lac-Mégantic

Mise de côté



Club Vacances Baie des Sables

Ecole de voile de Lac-Mégantic

(Reconnue par la Fédération de Voile du Québec)

Cours et location de voile ou planche à voile

Disponible 7 jours par semaine du 15 juin au 1er septembre





SPÉCIAL

Cours de voile pour les moins de 17 ans

1/2 prix: 50\$ tout compris

du 1er au 5 juillet inclus de 9h à 16h

Forfait gens d'affaires

Cours de voile ou planche à voile comprenant:

- 2 sessions de 17h à 20h
- 2 soupers

Réservations

583-3965

demandez Claude



Brevages Mégantic



Labatt 50

Distributions PIERRE BÉDARD

Divertissant et rafraîchissant!



Des enfants de la garderie Coco-Soleil à Lac-Mégantic ont été les premiers, en milieu de semaine, à utiliser quelques-uns des nouveaux équipements d'amusements que vient d'acquérir l'OTJ de Lac-Mégantic. La glissade en a amusé plusieurs. C'est divertissant et surtout...rafraîchissant. Beaucoup de plaisir en perspective cet été à l'OTJ!

Jubilé d'amour à Notre-Dame-de-Fatima



Un total de 12 couples de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima participaient, le 16 juin dernier, à un Jubilé d'amour par lequel l'abbé Raymond-Marie Morin et la communauté soulignaient les 25 ans, les 40 et même les 50 ans de vie à deux de certains jubilaires. Ce sont: 50 ans: M. Mme Léopold Gagnon; M. Mme Joseph Lacroix; 40 ans: M. Mme Gérard Bolduc; M. Mme Fernand Godbout; M. Mme Alexis Lapointe; 25 ans: M. Mme Jean-Pierre Couture; M. Mme Donald Fillion; M. Mme Jean-Pierre Jacques; M. Mme Jean-Yves Morin; M. Mme Marcel Jacques; M. Mme Fernand Rancourt ainsi que M. Mme Claude Roy. Félicitations à ces jubilaires et souhaitons leur longue vie à deux!

Non coupable!

Un ranch d'élevage de Lambton a plaidé non coupable, le 13 juin dernier au Palais de Justice de Lac-Mégantic, à une accusation d'avoir épandu du fumier à proximité d'un cours d'eau. Dans notre dernière parution, le journaliste a involontairement omis le "non" du "non coupable" ce qui a pu porter à la confusion. Le procès débutera le 17 octobre prochain. Toutes nos excuses auprès des gestionnaires du ranch d'élevage et auprès de nos lecteurs.



Boucherie Chez GUY

583-0617

LES SPÉCIALISTES

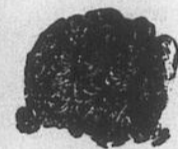
Le Carrefour de la bonne chère

- Viandes de qualité
- Pain frais du jour
- Poulet B.B.Q. chaud

4298, Laval LAC-MÉGANTIC du 25 au 29 juin 1991

VOICI QUELQUES UNS DE NOS SPÉCIAUX...

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE



1,88\$
lb

RÔTI DE PALETTE
BOEUF CAT. A



1,08\$
lb

CÔTES-CROISÉES
BOEUF CAT. A

1,98\$
lb

FILETS MIGNON
DE PORC FRAIS

6,98\$
lb

SUGGESTION CHARCOAL!

SUPER BAS-PRIX

RIB-STEAK
"BIFTECK DE CÔTÉ"
BOEUF CAT. A

3,98\$
lb

...POUR VOS B-B-Q!

BIFTECK de PALETTE
COUPE RÉGULIÈRE
BOEUF CAT. A

1,48\$
lb

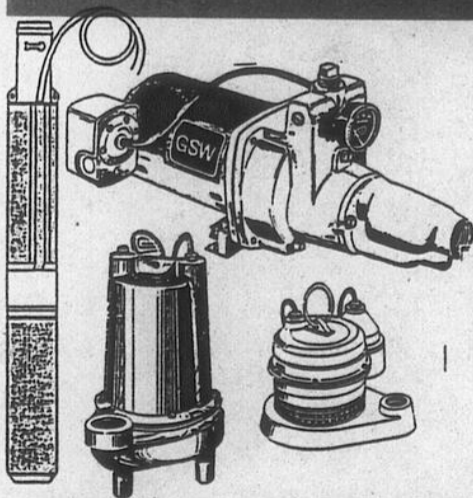
CUBES de PORC
POUR BROCHETTES

"FILET MIGNON"
6,98\$
lb

CO-OP

S.C.A. LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

Vous cherchez la "compétence" À PRIX "COMPÉTITIFS"



Nous avons la pompe qui répond à vos besoins

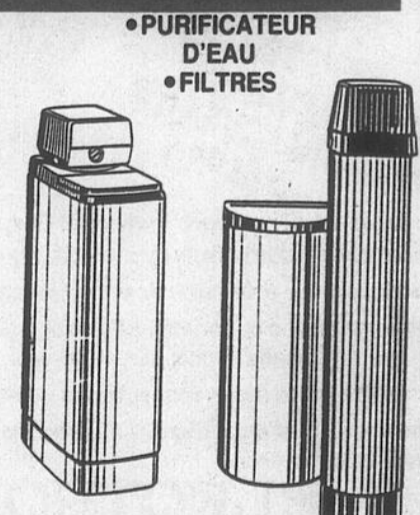
DES MARQUES TELLES QUE:

- JACUSI
- BERKELEY
- GOULD
- GRUNDFOS
- S.R.
- STA-RITE etc...

INVENTAIRE COMPLET DE POMPES À EAU POUR:

- * Sels adoucisseurs pour purifier votre eau
- * PUIITS ARTÉSIENS - POMPES À TURBINE - POMPES À PISTONS

Nous effectuons vos analyses d'eau - Profitez de notre service à domicile



• PURIFICATEUR D'EAU
• FILTRES

CONTACTEZ à LAC-MÉGANTIC: 3333 d'Orsennens à LAMBTON : 136 Principale

JEAN-CLAUDE GOSSELIN DANIEL BOULÉ NOËL NOLET MARIO BÉLANGER

(TRAVAIL) 583-4444 (RÉS) 583-3065
(TRAVAIL) 583-4444 (RÉS) 583-4237
(TRAVAIL) 486-7474 (RÉS) 486-2485
(TRAVAIL) 486-7474 (RÉS) 486-7734

CERCLE DES VAINQUEURS
L'Association des Amputés de guerre est un organisme canadien qui offre des services spécialisés — d'ordre social et financier — à des amputés de tout âge, tel Chris Koch, notre « ambassadeur général ». En mettant en pratique la philosophie des amputés qui s'entraident, Chris encourage les autres Vainqueurs à faire partie du Cercle des Vainqueurs.



Les Amputés de guerre du Canada
Service des plaques portables
5670, rue Paré, bureau 101
Ville Mont-Royal (Québec)
H4P 2P6
1-800-268-8917
N° d'enregistrement d'organisme de charité: 0286831 09

Évitez la passivité collective

Le message livré était clair: Lac-Mégantic a le potentiel touristique et économique pour devenir une ville prospère, mais la relation commerciale s'est cassée quelque part. Pour certains commerçants, il faudrait penser à la relève, mais par-dessus tout, éviter la passivité collective. Le spécialiste en marketing Jean-Claude Duclos n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour s'exprimer sur les hauts et les bas de l'activité commerciale méganticoise.

Rémi Tremblay

Invité par la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic, le journal L'ÉCHO DE FRONTENAC et le poste de radio CKFL, a se prononcer publiquement sur les avenues d'une relance commerciale à Lac-Mégantic. Jean-Claude Duclos s'est bien acquitté de son mandat en se faisant critique des com-

portements commerciaux.

Premier constat: il faut cesser de parler de "fuites commerciales" des consommateurs et essayer de comprendre plutôt pourquoi les gens de commerces et de services ont souvent renoncé à comprendre ce que le client désirait.

"Le consommateur est le miroir de ce que vous êtes, et c'est vrai chez vous comme partout ailleurs. La relation entre vous et le client s'est brisée quelque part et c'est ce qu'il faut tenter de corriger maintenant."

Ils étaient peu nombreux au souper-conférence de mercredi au Club de Golf, toujours le même groupe de commerçants et de financiers prêts à participer aux initiatives en vue de relancer le commerce en ville. Le discours s'adressait davantage aux "autres", ceux et celles qui ont baissé les bras, constatant avec résignation que le consommateur desertait vers Sher-

brooke ou St-Georges.

Pour Jean-Claude Duclos, l'étude sur l'activité commerciale de la Ville de Lac-Mégantic et sa région produite en 1989 par la Chambre de Commerce, grâce à un apport financier du Comité d'aide à la collectivité de la région de Mégantic, n'est qu'un outil de références aux données

probablement périmées. Il porte un jugement sévère sur les espaces mal planifiés, les éléments de dissension entre groupes de commerçants et ce qu'il appelle la "passivité collective".

"Ce qu'il faut, c'est de rétablir la relation... comprendre ce que le client veut et être capable de le

lui livrer. Il vous faut ramener le consommateur à l'intérieur de vos commerces, et une façon d'atteindre votre objectif, c'est la création d'une corporation de développement économique et commercial."

Un regroupement d'investisseurs qui apparaît, aux yeux du conférencier, un outil de développement plus adapté à la problématique locale que la création d'une Sidac dont l'idée a suscité jusqu'à maintenant plus de dissension que de solutions.

Le président de la Chambre, M. Raymond Lapierre, a pris bonne note de la suggestion et on peut s'attendre à ce que les gens d'affaires qui ont le goût de

relancer l'économie commerciale prennent bientôt les mesures nécessaires pour exploiter davantage le potentiel commercial d'une ville au riche potentiel comme Lac-Mégantic.

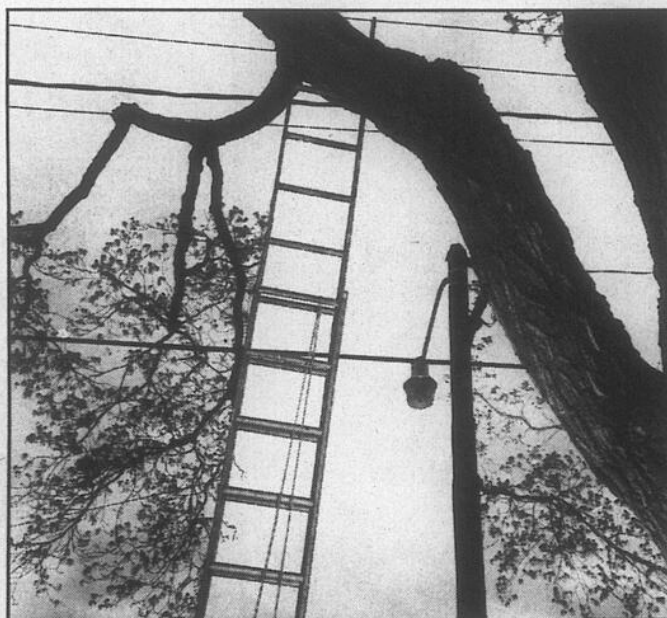
À LOUER
TERRAINS POUR SAISONNIERS

- Roulettes, tentes, pédalos, chaloupes à louer
- Activités: Jeux de fer, pêches, ballon-voiant, billard, etc.

CAMPING THERRIEN
Rang 7, LAC-DROLET (819) 549-2349
Demandez Jean-Louis ou Eugène



RISQUE D'ÉLECTROCUTION



ATTENTION, LES BRANCHES AUSSI SONT CONDUCTRICES D'ÉLECTRICITÉ!

Saviez-vous qu'une branche ou un arbre en contact avec un fil électrique constitue un risque élevé d'électrocution? C'est pourquoi il est préférable de nous contacter, au numéro de téléphone apparaissant sur votre facture d'électricité, avant d'entreprendre des travaux d'élagage près d'un réseau électrique.

D'ailleurs l'article «8» de la loi sur la Santé et la Sécurité du travail est clair: il est interdit d'effectuer des travaux d'élagage à moins de trois mètres des lignes électriques.

Avant de grimper, pensez-y!



HYDRO-QUÉBEC
MONTMORENCY



JE VOYAGE AVEC JULES

et  **AUTOBUS DOSTIE inc.**

INFORMATION AUTOBUS DOSTIE 583-0112

JULES HUARD
Sherbrooke 567-0356
ALMA CHARBONNEAU
N-D des Bois 888-2389
SIMONE ROY
Chartierville 656-2397

30 juillet au 4 août

CÔTE-NORD, TADOUSSAC, BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES, HAVRE ST-PIERRE, ÎLES MINGAN, MANIC 2

6 jours - 5 nuits - 10 repas. Départ 6h a.m., cocktail, réception, taxes incluses. Le tout: **560\$.**

24 au 29 août

TOUR DE LA GASPÉSIE

Un temps idéal pour visiter la Gaspésie 6 jours - 5 nuits - 10 repas; service et taxes inclus. Départ 6h a.m. Le tout: **575\$.**

Les omnipraticiens et l'environnement

Après une première victoire, on continue la bataille

Le Ministère des Transports a décrété un moratoire interdisant dès cet été tout projet de débroussaillage chimique le long des routes du Québec, dans tous les comtés, répondant ainsi favorablement aux pressions venant des milieux médicaux de la région de Lac-Mégantic qui, l'été dernier, avaient enregistré leur première victoire en faisant bloquer un projet d'arrosage dans Mégantic-Compton.

Rémi Tremblay

Les programmes de débroussaillage chimiques devraient être actuellement suspendus dans toute la province annoncent les Dr Gerard Chaput et Richard Lefebvre, invités à prendre la parole à l'occasion du colloque "L'omnipraticien et l'environnement" de la Fédération des médecins omnipraticiens

du Québec, les 16 et 17 mai dernier à Québec.

Une victoire importante pour la santé de l'environnement et des citoyens, même si dans les faits le Ministère des Transports n'utilise que 1% des pesticides. "Un faible pourcentage, mais répandu en plein public", soulignaient les deux médecins. "Il n'y a jamais eu de preuves scientifiques irréfutables d'innocuité, car ces produits ne sont pas testés directement sur l'humain...mais il est grand temps de remettre en question l'usage public de ces produits du moins dans les grands espaces comme les routes qui exposent largement les populations humaines."

L'été dernier, les services d'entretien de Transports-Québec avaient obtenu toutes les autorisations nécessaires pour défolier chimiquement 108 hectares

d'abords de routes dans Mégantic-Compton. Une intervention en extrêmes des médecins et de la députée Madeleine Bélanger avait permis d'annuler les opérations et seuls trois comtés de la province n'avaient pu être épargnés par le programme de débroussaillage chimique.

Les Dr Chaput et Lefebvre sont aujourd'hui convaincus qu'après des décennies de permissivité dont la population a fait les frais, "une attitude ingénue n'est pas acceptable publiquement".

Le débroussaillage chimique représente une économie de 250\$ l'hectare en comparaison des coûts d'une opération mécanique traditionnelle. "Aucune méthode économique globale

n'est encore établie pour considérer la détérioration de l'environnement et de la santé humaine dans les coûts inhérents", rétorquent les deux médecins. Ceux-ci ont déjà reçu l'appui tangible de 14 médecins et pharmaciens de la région de Lac-Mégantic et de 80 autres confrères qui assistaient à leur conférence de mai dernier.

UN COMBAT POUR L'ENVIRONNEMENT

Transports-Québec n'est qu'un utilisateur de phytocides parmi plusieurs autres. Ce qui annonce, pour la population, un combat plus ardu pour les prochaines années.

En forêt, les phytocides sont perçus comme un moyen pour protéger les investissements consentis

par le gouvernement du Québec et l'industrie afin de s'assurer d'atteindre les rendements escomptés. Un plan prévoit l'élimination de ces phytocides d'ici dix ans.

Mais pour les médecins confrontés à une progression des problèmes de santé chez les utilisateurs et chez les gens qui ont à travailler sur les territoires arrosés, dix ans c'est trop loin et peut-être aussi trop

tard pour la protection de l'environnement.

Nul n'est vraiment à l'abri des produits chimiques. À preuve, ce propriétaire de Frontenac qui fut, à deux reprises, la victime d'un mauvais ciblage de la part du pilote d'avion qui avait pour tâche, de répandre des défoliants chez un client voisin de quelques hectares. Les responsables de l'opération se sont contentés de rassurer la

victime sur le fait que le produit utilisé retombe au sol à la première pluie et que, de toute façon, il devait se trouver chanceux d'avoir profité à deux reprises d'un service que certains propriétaires de plantations achètent à gros prix. Une réponse loin d'être satisfaisante pour le propriétaire affecté et les écologistes qui livrent une bataille rangée pour mettre le territoire à l'abri des défoliants.

ARMOIRES / IGÉROBY INC.

...pour une cuisine moderne

VENEZ VOIR NOS MODELES EN SALLE DE MONTRE!
Estimation gratuite

4195 Villeneuve, Lac-Mégantic
(819) 583-5743

- MÉLAMINE
- STRATIFIÉ
- QUATRO
- BOIS ET BOIS LAQUÉ
- COUPE de COMPTOIR MOULÉ

Nouveau distributeur Molson-O'Keefe

Maurice Legendre récupère une partie de son ancien territoire

Ancien agent distributeur des produits brassicoles Dow sur le territoire de Lac-Mégantic, M. Maurice Legendre qui travaille maintenant à Thetford Mines récupère une partie de son ancien territoire.

C'est que la "nouvelle" brasserie Molson-O'Keefe vient de le confirmer agent distributeur indépendant des produits Molson-O'Keefe pour le territoire de Thetford-Mines qui s'étend désormais jusqu'à Lac-Mégantic.

La nouvelle a été annoncée en conférence de presse la semaine dernière à Thetford Mines. M. Legendre qui compte plusieurs membres de sa famille en région, s'est dit très heureux de récupérer une partie de son ancien territoire. "C'est pour ainsi dire un retour aux sources", de constater ce Méganticois d'origine.

Ce geste de confiance que lui portent les dirigeants de Molson-O'Keefe a incité M. Legendre à mettre de l'avant un important projet, soit la construction à Thetford Mines d'un nouveau centre de distribution des produits Molson-O'Keefe. Maurice Legendre investira 1,2 million de dollars dans cette nouvelle acquisition.



L'agent Molson-O'Keefe, Maurice Legendre, pose ici en compagnie du maire de Thetford Mines, M. Henri Therrien.

Un air de vacances chez Shier Ltée

20%



VENTE D'ÉTÉ

à

70%

Sur tous les vêtements d'ÉTÉ pour hommes et dames chez...

SHIER LTÉE

Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté.

Un achat préserve un emploi et...
C'EST IMPORTANT

5200, Frontenac
Lac-Mégantic
583-2404



Décès et remerciements

Frontenac GIROUX (M. Jean-Albert)



Le 13 juin 1991, M. Jean-Albert Giroux est décédé au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à l'âge de 56 ans. Il était domicilié à Frontenac.

Il laisse dans le deuil son épouse née dame Huguette Fortin; ses enfants, gendres et belles-filles: Thérèse (Gérald Veilleux), Gabrielle (Clément Gendron), Lise (Pierre Pelletier), Jules (Céline Veilleux), Solange (Gilles Lessard), Bruno (France Aubut), Alain (France Dumont), Marie-Claude (Paul Langlois); ses frères et soeurs: Robert, Raymond, Bertrand, Laurent, Dorothée, Rita et Gisèle; ses petits-enfants: Yanick, Laura, Patricia, André, Rachel, Éric, Dominic, Elise, Emilie, Martin, Pier-Luc, David, Marie-Ève, Mindy, Daniel, Ann, Denis, Catherine, Jonathan, Jessika et Marilyn; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de St-Jean Vianney, le 17 juin 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Charles-Henri Doyle.

Le cercueil était porté par Jules, Bruno, Alain et Roger Giroux, ainsi que Gérald Veilleux et Pierre Pelletier.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

East Angus Laporte (Mme Pauline)



Le 6 juin 1991 Mlle Pauline Laporte est décédée au Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 89 ans. Elle était domiciliée à East-Angus.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur Mme Yvette Allie; son frère M. Henri-Paul Laporte (Pauline Cliche). Ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le 8 juin 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Jean-Claude Roy assisté de M. l'abbé Jean Cauchon.

Le cercueil était porté par MM: Yvon Fontaine, Roland Busque, Joseph Beaulé, Réal Baron, Louida Vigneault et Oliva Vigneault.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Lac-Mégantic PARÉ-ROSA (Mme Marie-Blanche)



Le 5 juin Mme Marie-Blanche Paré, épouse de

feu Alpha Rosa, est décédée au Centre Hospitalier de Lac-Mégantic, à l'âge de 83 ans. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Julien (Pierrette Paradis), Valère (Réjeanne Boutin), Gilles (Monique Gosselin); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs; Marie-Laure Bonin, Lucia (Henri-Louis Hallée), Juliette (Armand Dupuis), Pierre (Aline Bureau), Irène (Lucien Bernier), Ernest (Rachel Gosselin), Lucille (Marcel Adam), Jeannette Bernier-Paré, Appolinaire Rosa (Juliette Bizier), Sr Marie Rosa, Philippe Rosa, benoit Rosa, Mme Bertrand Rosa, Mme Adrienne Vachon, Mme Denis Rosa. Ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de St-Sébastien, le 8 juin 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Paradis.

Le cercueil était porté par François, Pierre, Sylvain et Serge Rosa, Guy Royer et René Picotin.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Piopolis ALLARD (M. Lucien)

Le 10 juin 1991, M. Lucien Allard est décédé au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, à l'âge de 70 ans. Il était domicilié à Piopolis.

Il laisse dans le deuil son

épouse née Dame Rita Jacques; ses enfants: Diane (Gérard Tenaglio) de Mascouche, Denis de Montréal, Raymond (Cécile Gosselin) de Compton, Yvon (Lisette Lalonde) de Rosemère, Donald (Gisèle Duquette) de Woburn, Lisette (Claude Larocque) de Québec; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Marie-Ange (Wilfrid Fillion), Rita, Roméo (Aurore Mercier), Léo-Paul (Irène Mercier), Camille (Ludvine Thivierge), Germaine (Delphis Mercier), Gérard Allard (Georgette Hébert), Julien (Marie-Jeanne Mercier), Théophraste Jacques (Marie-Blanche Doyon), Henri Fontaine, Maria Jacques, Adélarde Jacques, Lydia Jacques, Lionel Hallée (Anna Jacques); ses petits-enfants: Annie, Marc et

Messe Anniversaire



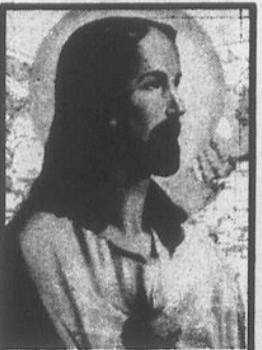
Une messe premier anniversaire sera célébrée DIMANCHE LE 14 JUILLET 1991, à 11 heures a.m., en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic, en la mémoire de

MME VALEDA POMERLEAU-BOULET (Henri-Louis)

Parents et amis sont invités à y assister.

Céline Tenaglio, Emmanuel Allard, Maxime et Francis Allard. Ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Piopolis, le 13 juin 1991. Le



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit adoré, loué et glorifié à travers le monde pour des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

L.B.

service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gilles Baril.

Le cercueil était porté par MM. Denis, Raymond, Yvon, Donald, Lisette et

Diane Allard.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS pour faveur obtenue

(P)

L.B.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS pour faveur obtenue

(P)

J.L.

Sincères Remerciements



Sincères remerciements pour avoir partagé notre douleur et apporté courage et amitié.

Les membres de la famille désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, bouquets spirituels et affiliation de prières, visite au salon ou de quelque manière que ce soit, lors du décès de

MME PHILIPPE BERNIER décédée le 30 avril 1991 à l'âge de 79 ans et 9 mois

Veuillez accepter ce témoignage de notre gratitude et considérer ces remerciements comme personnels.

Vos dernières volontés... Une priorité!

Depuis plus de 40 ans, JACQUES ET FRÈRES INC. est le conseiller sur qui on peut compter lors de la perte d'un être cher.

Tant d'expérience se traduit bien sûr par une présence réconfortante, mais aussi par les mots et les gestes qui rendent tout plus facile.

Etre à l'écoute, c'est personnaliser constamment son approche en offrant le service de funérailles conventionnelles, de préarrangement funéraire, de crémation et de disposition en colombarium intérieur.

Ce qui compte vraiment, c'est faire de vos choix une priorité.



CENTRES FUNÉRAIRES
Jacques et Frères inc.

Communiqué

Faites-moi parvenir, sans obligation de ma part, votre pochette d'information sur le préarrangement JACQUES ET FRÈRES INC.

Postez à:

Jacques et Frères inc.
3800 Québec Central, Lac-Mégantic (Qc)
G6B 2C4
Tél.: (819) 583-0444

Nom

Adresse

Ville

Code postal

MONUMENTS FUNÉRAIRES



Rabais de 15% sur notre inventaire

- Granit de 1ère qualité - garanti à vie
- Pierres d'origine régionale à meilleur coût
- Service de lettrage au cimetière
- Service professionnel et courtols
- Assurance vandalisme disponible à un coût minime

Richard Michaud Au service de la région depuis 37 ans
Représentant SANS FRAIS: 1800-567-6195
(819) 549-2002 Lac-Drolet, Québec, J0Y 1C0
(819) 583-1080

Messe 1er Anniversaire

À la mémoire de **MME LÉONA BOULANGER** décédée le 26 juin 1990

Déjà un an que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe anniversaire sera célébrée DIMANCHE le 30 juin 1991, à 10 heures a.m., en l'église de St-Romain.

Parents et amis sont invités à y assister.

Les membres de la famille



Des informations pertinentes pour orienter une stratégie touristique

(Lac-Mégantic) - Le Comité de développement touristique de la

région de lac Mégantic, en collaboration avec le département de géogra-

phie de l'Université de Sherbrooke a débuté samedi une vaste enquête

Tourisme local

Une enquête pour déterminer le profil de l'industrie

(Lac-Mégantic) Le Comité de développement touristique de Lac-Mégantic, sous la direction du commissaire touristique Nil Longpré, a récemment entrepris des démarches visant à établir le profil économique de l'industrie touristique dans la M.R.C. du Granit. À cette fin, tous les intervenants de cette industrie ont été rejoints en marge d'une vaste opération de consultation.

Un premier contact a été fait par téléphone auprès des intervenants autour du 17 juin, puis les questionnaires ont été postés vers

le milieu de la semaine dernière.

Les questions posées concernent:

- 1) Le nombre d'employés engagés durant les saisons intermédiaires (octobre à mai);
- 2) Le nombre d'employés engagés durant la saison touristique;
- 3) Le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé pendant la saison touristique; et
- 4) La masse salariale versée aux employés; d'octobre à mai d'abord, puis de juin à septembre.

Il est essentiel que les intervenants contactés répondent au questionnaire pour permettre au Comité d'obtenir certains indica-

teurs sur les influences économiques de l'industrie touristique. Ainsi, notre organisation sera en mesure, dans six (6) mois ou 1 an d'évaluer l'incidence des actions de promotion et de développement réalisées.

Rappelons qu'en 1989 une enquête semblable à la nôtre avait permis de répertorier 450 emplois permanents et 269 emplois temporaires.

Le Comité de développement touristique espère voir les questionnaires retournés pour le 3 juillet. Un rappel téléphonique sera entre-temps effectué pour s'assurer d'avoir le plus de répondants possible. Selon l'échéancier du Comité touristique, les résultats de cette opération seront disponibles à la fin juillet.

Pour toutes informations complémentaires, il faut communiquer avec Nathalie Campagna, agente de développement touristique au 583-2926.

auprès de la clientèle touristique.

L'objectif de cette enquête effectuée par 6 étudiants de l'Université vise essentiellement à définir le profil des touristes et à identifier les motivations de ceux-ci à choisir la région de Lac-Mégantic. De telles informations permettront au Comité de développement touristique d'appuyer ses décisions stratégiques:

choix de marchés, produits à développer, etc.

Du point de vue méthodologique, les étudiants procéderont à des entrevues directes auprès des touristes à l'aide d'un questionnaire composé de 39 questions et qui prend une dizaine de minutes à remplir. On prévoit réaliser 400 entrevues durant les week-ends de la St-Jean Baptiste et de la Fête du Canada.

Les étudiants se répartiront sur six lieux d'enquête à savoir le Club vacances Baie des Sables, la Maison du Granit, le secteur de la marina, les bureaux d'information touristique de Lac-Mégantic et du mont Mégantic ainsi qu'au Carrefour Lac-Mégantic.

La tenue de cette importante enquête résulte d'une

démarche engagée en février dernier entre M. Roger Nadeau, directeur du département de géographie de l'Université de Sherbrooke et personnage avantageusement connu dans le monde du tourisme et Nil Longpré, commissaire touristique de la M.R.C. du Granit. Les résultats de l'enquête devraient être disponibles au cours de l'automne prochain.

Opération "Environnement-Plage"

Neuf lacs de la région sont visés

Neuf lacs de la grande région de Lac-Mégantic seront encore une fois visés cette année par l'opération Environnement-Plage, ce programme de contrôle de la qualité bactériologique des eaux de baignade que réalise le Ministère de l'Environnement.

La Direction régionale est le maître d'oeuvre de l'opération qui s'appuie sur un programme continu d'échantillonnage et d'analyse des eaux de baignade et qui

prévoit un programme de diffusion de l'information aux médias et au grand public quant à leur qualité.

Le public pourra obtenir facilement et rapidement le classement des plages en communiquant sans frais avec le service de renseignement téléphonique. Disponible sept jours par semaine, de 8h à 17h, en signalant le 1-800-463-6202.

L'opération vise donc à assurer la protection de la

santé publique en informant la population sur la qualité des eaux de baignade afin que les citoyens de la région profitent pleinement et en toute quiétude des activités de loisir en milieu aquatique.

Comme par le passé, les plages intégrées au programme feront l'objet d'une surveillance adaptée aux risques qu'elles peuvent présenter pour la santé. Ainsi, plus elles présentent de risques, plus elles seront visitées.

La qualité de l'eau des lacs de la région laisse donc entrevoir une surveillance raisonnable.

En Estrie, 42 plages seront visitées par les préposés aux échantillonnages. Sur le territoire desservi par L'ÉCHO, nous retrouvons les plages suivantes: Araiggnées (Frontenac), plage municipale (lac Drolet), Camping Terrien (lac Drolet), Baie-des-Sables (lac Mégantic), OTJ (lac Mégantic), OTJ de Lambton (lac St-François), plage municipale de Popolis (lac Mégantic), Domaine Aylmer (lac Aylmer) et Camp Claret (lac Elgin).

84 000\$ injectés en région pour promouvoir l'embauche d'étudiants

Le programme DEFI 91 du Centre d'emploi du Canada pour étudiants (CEC-E) aura fait profiter les employeurs de la région de subventions totalisant 84 636\$ afin de leur permettre d'employer des étudiants au cours de la saison estivale.

Cette somme constitue une baisse de 11% par rapport à l'an dernier.

Toutefois, en dépit de ces coupures budgétaires, le programme DEFI permettra quand même à 58 étudiants de la région de se trouver un emploi lié à leur domaine d'étude.

Ces chiffres sont encourageants mais ne suffisent pas à répondre aux besoins de la main-d'oeuvre étudiante de la région.

C'est pourquoi le Centre d'emploi du Canada pour étudiants sollicite vivement les employeurs et particuliers de la MRC du Granit et de la Beauce à encourager les jeunes, soit en leur offrant un emploi à temps plein pour l'été, soit en leur faisant faire des menus travaux tels que tondre le gazon, laver l'auto, faire le ménage, garder les enfants, repeindre la maison ou le chalet etc...

Les étudiants constituent une main-d'oeuvre fiable, dynamique et qualifiée.



BIENVENUE À LA GARDERIE COCO-SOLEIL CET ÉTÉ

Pour les enfants de 18 mois à 12 ans
PROGRAMME D'ACTIVITÉS

- Semaine des insectes
- Semaine du Cirque
- Journée de Sable
- Journée de ballon et bulles
- Semaine de l'eau (glissades d'eau)
- Semaine des couleurs
- Semaine du théâtre

Nous offrons la possibilité d'être ouvert durant les vacances de la construction, s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

N'oubliez pas que vos enfants bénéficient chez-nous d'un encadrement sécuritaire. Ils sont entourés d'un personnel qualifié et, toute la journée, la garderie offre collation et menus équilibrés selon le Guide alimentaire canadien. Une aide financière pourra vous être accordée selon votre revenu.

BEL ÉTÉ À VOUS TOUS

RABAIS SUR MODELES '91 de Hyundai

Comblez vos vacances en profitant de nos spéciaux d'ÉTÉ

600\$ de rabais sur toutes les EXCEL '91

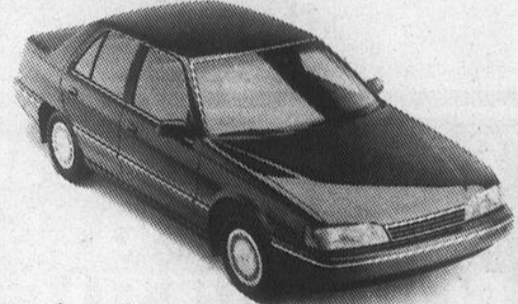


à partir de
7900\$*

Moteur injection électronique multi-points

* Transport, préparation et taxes en plus

1000\$ de rabais sur toutes les SONATA '91



à partir de
11995\$*

Garantie entière 3 ans ou 60 000km et garantie 5 ans ou 100 000km sur les pièces principales, sans aucune franchise

Comparez nos produits et nos prix avec HONDA-TOYOTA - MAZDA
Venez les essayer!



L'abri est automobile de l'année

HYUNDAI
Un achat intelligent!

De plus en plus en vogue, la nouvelle SCOUPE '91



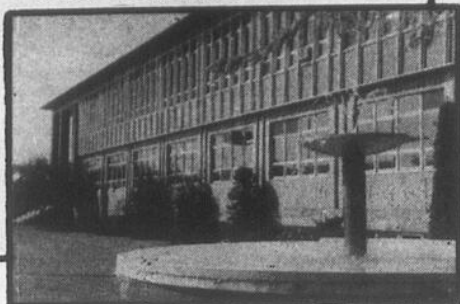
Allure sportive à prix raisonnable

AUTO LE GRANIT inc.

4094 Laval
Lac-Mégantic **583-5455**

Venez rencontrer R. Latulippe gérant-vendeur

**FENÊTRE OUVERTE
SUR LA VIE
MUNICIPALE**



SIGNALISATION AUTOROUTE - L'administration du maire Lessard n'est pas satisfaite de la réponse du ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, relativement à la requête de la Ville qui réclame l'addition de la mention LAC-MÉGANTIC sur un panneau de l'Autoroute des Cantons de l'Est, indiquant la sortie pour Fleurimont et Thetford Mines. Le ministre qui répond par la négative, indique dans une missive: "Les échangeurs d'autoroute à autoroute sont des points de décision importants, ce qui requiert de réduire le nombre d'inscriptions au minimum. Pour ce faire, nous nous en tenons aux grandes destinations, c'est-à-dire l'agglomération la plus importante située de part et d'autre sur l'axe transversal, en l'occurrence l'autoroute 10, dont son prolongement est la route 112. Sur cet axe, poursuit le ministre, c'est Thetford Mines qui a été choisie. Et voici ce qui a choqué les élus municipaux: "L'automobiliste, écrit le ministre, doit normalement savoir qu'en empruntant l'itiné-

raire de la route 112 en direction de la ville de Thetford Mines, il doit pouvoir atteindre la ville de Lac-Mégantic qui est signalée sur cette dernière route." L'administration Lessard entend donner suite à cette lettre du ministre Middlemiss. On souhaite obtenir une copie de la politique que le ministère applique sur l'ensemble de son réseau autoroutier.

TROTTOIRS VILLE-NEUVE ET LAVAL - La Ville de Lac-Mégantic a retenu la soumission de la firme Injection E.D.M. inc. pour la construction d'environ 1 000 mètres linéaires de trottoirs sur les rues Laval et Villeneuve. Injection E.D.M. qui a présenté la plus basse soumission, effectuera le travail pour un montant de 93 240\$.

BUREAUX FERMÉS - Les bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville seront fermés du 15 au 26 juillet, soit la période correspondant aux vacances estivales annuelles des travailleurs de la construction. Un service de base sera toutefois offert à la population par le biais d'une employée qui, dans le petit bureau situé dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville, pourra notamment aider les personnes désireuses d'obtenir un permis de construction.

ENTRETIEN - Un nouveau contrat d'une durée de trois ans pour la conciergerie à l'édifice de l'hôtel de ville vient d'être octroyé à Conciergerie Stornoway enr., pour un montant de 105 300\$. L'entreprise propriété de M. Léo-Paul Patry, de Stornoway, a présenté la plus basse soumission.

ASSURANCES - La Ville a retenu la proposition du courtier Alain Laviolette de Disraéli pour les assurances de la municipalité concernant les biens et la responsabilité. L'offre du courtier Laviolette se chiffre à 46 885\$. L'an dernier, la facture s'élevait à 48 070\$.

VALORISATION AGRICOLE - Le directeur du Service de l'assainissement des eaux usées, M. Robert Mercier, vient d'être autorisé par la municipalité à présenter une demande

au ministère de l'Environnement pour la poursuite en 1991 du programme de valorisation agricole des boues résultant du traitement des eaux usées. Ce programme permet à la municipalité de réaliser des économies appréciables au

niveau de la disposition de ces boues qui prennent normalement le chemin du site d'enfouissement.

NÉGOCIATION - Les conseillers Jean Campeau et Richard Vigneault ainsi que le maire Jean Lessard, au besoin, négocieront au

nom de la ville, en marge des discussions avec le syndicat des policiers-pompiers de la municipalité, dans le cadre du renouvellement de la convention de travail.

TARIFICATION AUX NON-RÉSIDENTS - Pour

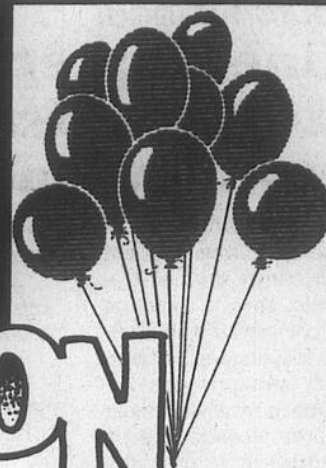
favoriser l'inscription de non résidents à Lac-Mégantic au niveau du hockey mineur et du patinage artistique, l'administration municipale vient de consentir une réduction de 25% de la surcharge tarifée aux usagers non résidents.

GRANDE

LIQUIDATION

Jusqu'à

70%



**DE RÉDUCTION
SUR UNE TRÈS VASTE
SÉLECTION DE VÊTEMENTS
ET DE CHAUSSURES POUR
TOUTE LA FAMILLE**

**JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
SEULEMENT**

Serviette de
plage
rég.: ~~6,99\$~~

3,99\$

Ampoules
paquet de 4
40w, 60w, 100w

1,50\$

PEOPLES

M carrefour
W lac
mégantic

**Super vente estivale
à la
BOUTIQUE ELLE et LUI**

**30 à
50%**

sur toute la
marchandise
d'été

Prenez le détour
et vous arriverez
au
98, rue Principale
LAMBTON



- Coiffures inédites
- Traitement du cuir chevelu
- Teintures
- Bronzage U.V.A.
- Ongles

5368 Frontenac
Lac-Mégantic
(819) 583-1167

Votre bien-être et votre
image nous tiennent à cœur!

FIN DE SEMAINE de la CONFÉDÉRATION

le groupe **RECALL** à LA **DISCOTHEQUE le reflet**
 JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
 et DIMANCHE 27-28-29 et 30 JUIN



NE PAS MANQUER LES JEUDIS SOIRS LE CONCOURS Mlle Hawaiian Tropic

5396 FRONTENAC 583-5353 "TROIS SOUS UN MEME TOIT"

MANOIR MEGANTIC

AGENDA communautaire

Lac-Mégantic

(Loge des Mooses) - Le quartier social des Mooses invite les personnes intéressées à venir célébrer la Fête du Canada, le dimanche 30 juin. Il y aura de la musique à partir de 14h jusqu'à tard en soirée. Dans

un tout autre ordre d'idée, mentionnons que la Loge de Lac-Mégantic vient de se doter d'un dépliant à l'intérieur duquel on retrouve les différentes activités prévues cette saison tant pour le chapitre féminin que masculin. On y retrouve également la liste des

membres des bureaux de direction. On peut se procurer ce dépliant à la Loge.

Le Centre d'Intervention et de Référence des Femmes (CIRF) annonce son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 26 juin, dès 19h30, au local du CIRF, au 5335, Frontenac, local 200, Lac-Mégantic. Nous aurons le tirage d'un

prix de présence et un goûter. Toutes les femmes de la M.R.C. du Granit sont les bienvenues. Nous vous attendons nombreuses!

10e Rang

Il y aura soirée de l'âge d'or, au Centre des loisirs du 10e rang (St-Jean de la Lande), le samedi 29 juin, dès 20h30. Bienvenue à tous. Apportez vos consommations.

Stornoway

Un voyage est organisé par les Fermières de Stornoway à destination de Québec et Chicoutimi, les 1er et 2 août prochain. Au programme: visite de lieux touristiques et notamment, une croisière sur le Saguenay. Il faut réserver rapidement auprès de Mme Fernande Patry au 652-2876.

St-Sébastien

(CPA St-Sébastien) -

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) au sein du Club de patinage artistique (CPA) de St-Sébastien pour la prochaine saison sont priés de communiquer, le plus tôt possible, avec Mme Suzie Carrier, au 652-2260.

Frontenac

Un brunch familial sera servi par le Club Optimiste de Frontenac, le dimanche 30 juin, de 7h à 12h (midi), au sous-sol de l'église de St-Jean Vianney. Prix: 5\$ (adultes) et 2\$ (moins de 12 ans). Bienvenue à tous.

RADI - ACTIVITÉ

TOP 20

en collaboration avec **CKFL** 1400 AM 106,9 câble MF

SD CS

FRANCOPHONE

- 2 1 APOCALYPSO - Joe Bocan
- 1 2 TANT QU'IL Y AURA DES ENFANTS - Marjo
- 3 3 VIE PRIVÉE - Ginette Reno
- 4 4 MAIS QUEL AMOUR - Claude Barzotti
- 5 5 I EN VA PAS - Mario Mynam
- 6 6 A NOS ACTES MANQUES - Fredericks, Goldman, Jones
- 7 7 LES ANNEES CAROLINE - Jean-Jacques Lafon
- 8 8 DANSE UN PAS VERS MOI - Motion
- 9 9 SI J'AVAIS DES AILES - Stephano Bass
- 10 10 SANS T'OUBLIER - Julie Masse
- 11 11 FOU DE TOI - Nathalie Gauthier
- 12 12 PLUS LE TEMPS - Gerard Blanc
- 13 13 J'AI DU PARTIR - Joane Labelle
- 14 14 EN AMOUR - Boule noire
- 15 15 NOS FIANCAILLES - Nilda Fernando
- 16 16 GOODBYE MY LOVE - Leandré
- 17 17 CAPITAINE - Veronique Riviere
- 18 18 BERCEUSE POUR MA FILLE - Kashtin
- 19 19 SIX PIEDS SUR TERRE - Luc de Larochelliere
- 20 20 AU FUR ET A MESURE - Liane Foly
- 21 21 JE N'AI PLUS RIEN A TE DONNER - Marc Lavoing
- 22 22 INCONDITIONNEL - Hair Rouge
- 23 23 UN JOUR ON SE REVERRA - A Morisod S. People
- 24 24 LA VEILLEUSE - Lynda Lemay
- 25 25 AU CAS OU - Caroline Vordi

SD CS Légende: SD = Semaine dernière CS = Cette semaine

ANGLOPHONE

- 1 1 THE LAST TO KNOW - Celine Dion
- 2 2 WIND OF CHANGE - Scorpions
- 3 3 RUSH RUSH - Paula Abdul
- 4 4 MAYBE THE NEXT TIME - Sue Medley
- 5 5 MERCY MERCY ME - Robert Palmer
- 6 6 TO LOVE SOMEBODY - Jimmy Somerville
- 7 7 ON THE OUTSIDE - Roch Voisine
- 8 8 BABY BABY - Amy Grant
- 9 9 ONE MORE TRY - Timmy T.
- 10 10 I DON'T WANNA CRY - Marian Carey
- 11 11 I'VE BEEN THINKING ABOUT YOU - Londonbeat
- 12 12 CRY FOR HELP - Rick Astley
- 13 13 TEMPLE OF LOVE - Harriet
- 14 14 WALK MY WAY - Beth Nielson Chapman
- 15 15 STARTING ALL OVER AGAIN - Hall & Oates
- 16 16 VOICES THAT CARE - Various Artists
- 17 17 YOU'RE IN LOVE - Wilson Phillips
- 18 18 LOVE MEMORIES - The Forover Blues Band
- 19 19 RHYTHM OF MY HEART - Rod Stewart
- 20 20 FOREVER'S AS FAR AS I'LL GO - Alabama
- 21 21 MOONLIGHT DANCING - Bette Midler
- 22 22 WHENEVER YOU CLOSE YOUR EYES - Tommy Page
- 23 23 A BETTER LOVER - Londonbeat
- 24 24 I'M NOT IN LOVE - Will To Power
- 3 25 MIRACLE - Whitney Houston

FESTIVAL "MOTO TOUT-TERRAIN"

LES 29 ET 30 JUIN 1991

BAR SPORTIF FRONTENAC
 ROUTE 204 entre Lac-Mégantic et Frontenac **583-4588**



Catégories: 3 roues, 4 roues, 4 roues motrices

INSCRIPTIONS

20\$ pour 3 épreuves: adresse, rallye et accélération

LES INSCRIPTIONS DOIVENT SE FAIRE AU PLUS TARD LE VENDREDI 28 JUIN AUX ENDROITS SUIVANTS:

BAR SPORTIF: 583-4588 (Josée)
 TRACTEUR ÉQUIPEMENT: 583-2264 (René)
 PIÈCES D'AUTO LAC-MÉGANTIC: 583-3450 (Germain)

ACTIVITÉS DURANT LE WEEK-END

Le samedi 29 juin

9h00: Début, épreuves d'adresse et rallye

Le dimanche 30 juin

10h00: Début, épreuves d'accélération

14h00: Démonstration de moto-cross

15h00: Démolition de minounes

17h00: Remise des trophées et Prix de présence

Les vendredi, samedi et dimanche Chansonnier MARQUIS MORIN

CANTINE SUR LES LIEUX

COÛT D'ENTRÉE: Le port du macaron au coût de 2\$ pour les 2 jours.



LES - BONNES AFFAIRES ESTIVALES

MARQUE	REMISE EN ARGENT	ou	TAUX de FINANCEMENT
FIREFLY <small>(MANUELLE SEULEMENT POUR 1991)</small>	500\$	ou	8,9%
PICK-UP COMPACT S/T	500\$	ou	8,9%
TEMPEST	750\$	ou	8,9%
GRAND AM	750\$	ou	8,9%
SKYLARK	750\$	ou	8,9%
SUNBIRD	1000\$	ou	7,9%
TRACKER	500\$	ou	8,9%
TRANS SPORT	750\$	ou	8,9%
JIMMY ST	750\$	ou	8,9%
SAFARI	750\$	ou	8,9%
PICK UP <small>(C-K/R-V)</small>	750\$	ou	8,9%

* Sujet à approbation de crédit

Jusqu'à 48 mois

**CHEZ
DALLAIRE PONTIAC-BUICK
ON FAIT DE BONNES AFFAIRES**

DALLAIRE

**PONTIAC
BUICK**

4196 LAVAL
LAC MÉGANTIC
583-0110

**VENEZ RENCONTRER NOS REPRÉSENTANTS
POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS
CETTE OFFRE EST DE DURÉE LIMITÉE**

